AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 26-6-71 193660

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE ~~: 24 numéros par an~~

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - 21, route de Seurre - 21 BEAUNE - Tél. 5.17 et 9.57

ABONNEMENT ANNUEL 25 F.

COTE-D'OR - DOUBS - HAUTE-SAONE - JURA - SAONE-&-LOIRE - TERRITOIRE DE BELFORT - YONNE - NIÈVRE

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Supplément n° 1 au Bulletin 129 - 24 Juin 1971

VIGNE

MILDIOU : L'évolution de la maladie, au cours de la campagne 1971, a été relativement lente par suite de la faible importance des repiquages et du rythme des différentes incubations depuis début Mai.

Les taches fleuries ont été constatées selon les prévisions. Les dernières ont été aperçues les 18 et 20 Juin, en toutes régions, en nombre relativement faible (phase de dissémination).

La protection des jeunes grappes doit être assurée avec le maximum de soins, par suite des conditions dans lesquelles s'est déroulée la floraison. Le caractère irrégulier de celle-ci conduit à préconiser, après la chute des capuchons floraux, un traitement à effectuer avant le 5 Juillet, en toutes régions.

OIDIUM : L'adjonction d'un anti-oïdium est recommandée.

La diminution des doses de soufre, en particulier, est recommandée lors de températures supérieures à 30°.

INFORMATION BOTRYTIS : La lutte contre ce champignon peut être effectuée à l'aide des produits cités dans la liste des pesticides envoyée en Mars. Deux produits ont obtenu, depuis cette publication, l'autorisation provisoire de vente : dichlozoline et méthyl-thiophanate.

Nous conseillons de lire attentivement les notices de fabricants, en vue de l'utilisation éventuelle des produits. Le respect des prescriptions indiquées est recommandé.

ARBRES FRUITIERS

POU DE SAN JOSE : Le traitement contre cette cochenille demeure obligatoire dans les zones contaminées et en zone de protection (Arrêté ministériel du 29 Mai 1948 (J.O. du 4 Juin 1948).

Les premières larves mobiles sortent actuellement. C'est le stade le plus vulnérable de ce dangereux prédateur des arbres fruitiers. Les produits à base d'huile blanche et de parathion (Oléoparathions) sont les plus efficaces en cette période de l'année.

Dose d'utilisation : 1 litre pour 100 litres d'eau pour les produits renfermant 30 grammes de matière active par litre.

On pourra également utiliser :

- un parathion : émulsion à 25 grammes de matière active par hectolitre,
- méthidathion : à 80 grammes de matière active par hectolitre.

TAVELURES DU POMMIER & DU POIRIER : Les projections d'ascospores étant terminées, il est donc inutile de poursuivre les pulvérisations dans les vergers indemnes ; par contre, dans les parcelles contaminées, il est indispensable de continuer les traitements dont le renouvellement sera fonction des chutes de pluie.

OIDIUM DU POMMIER : Eliminer les pousses oïdiées et renouveler la protection.

ANTHRACNOSE DU CERISIER : Un dernier traitement est préconisé dès la fin de la récolte des fruits sur toutes les variétés sensibles.

../..

P. 347

Imprimerie de la Station de " Bourgogne et Franche-Comté ". Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

ARBUSTES A PETITS FRUITS

DESSECHEMENT DES TIGES (DIDYMELLA) et ANTHRACNOSE DU FRAMBOISIER : Il convient de renouveler la protection, les contaminations sur jeunes pousses étant nombreuses.

POMMES DE TERRE

MILDIOU : Bien que l'abaissement très sensible des températures n'ait pas été très favorable à la maladie, il est recommandé d'effectuer un premier traitement sur toutes les cultures de pleine saison. La protection devra être renouvelée en zone primeur pour les cultures conservées.

N.B.- Nous rappelons que le concours de détection des premières taches de mildiou de la pomme de terre est ouvert (note n° 3/28 du 28 Mai 1971.).

Dernière note : Bulletin 129.

Les Ingénieurs responsables
des Avertissements Agricoles :

J. PETIOT - M. TISSOT.

L'Ingénieur d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté" :

G. VARLET.